

PIÈCES À FOURNIR

ORIGINAUX



- La pré-demande en ligne ou le formulaire CERFA (à retirer à l'accueil de la mairie)
- 1 photo d'identité couleur de moins de 6 mois correspondante aux normes en vigueur
- L'ancien titre d'identité sécurisé (passeport et/ou carte d'identité)

TIMBRES FISCAUX



Vous pouvez les acheter en bureau de tabac, au centre des impôts ou sur le site Internet : <https://timbres.impots.gouv.fr>

- 86 € pour le passeport d'une personne majeure
- 42 € pour les mineurs de 15 à 17 ans inclus
- 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans
- 25 € si la carte d'identité est volée ou perdue

PERSONNES MAJEURES



- Un justificatif de domicile à votre nom de moins d'un an
- Si vous êtes hébergé : un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant, la copie de sa pièce d'identité et une attestation d'hébergement manuscrite précisant la date d'entrée dans le logement
- Preuve de nationalité (pour une 1^{ère} demande) : un acte de naissance avec mention de nationalité, le certificat de nationalité et le décret de naturalisation

PERSONNES MINEURES



- Le titre d'identité du représentant légal qui dépose la demande
- Un justificatif de domicile au nom du représentant légal de moins d'un an
- En cas de garde alternée, pour chaque parent : un justificatif de domicile et une pièce d'identité, ainsi que le jugement de garde alternée